

Le mercredi 8 décembre 2021, 18h15
Conseil d'établissement (virtuel)

ÉCOLE LAJOIE
1276, avenue Lajoie
Outremont (Québec) H2V 1P3
Tél. : (514) 272-5723
Télécopieur : (514) 272-664



Présences

<u>Qualité</u>	<u>Nom</u>	<u>Présent(e)</u>	<u>Absent(e)</u>
Présidente	Mme Catherine Paré	X	
Directrice de l'école	Mme Nadine Lavoie	X	
Directeur adjoint	M. Jean-Louis Lefebvre	X	
Enseignante, 2 ^e année	Mme Valérie Lemay	X	
Enseignante, 1 ^{re} année	Mme Martine Beauchesne	X	
Enseignante, préscolaire	Mme Manon Desroches	X	
Représentante de la Fondation	Mme Isabelle Robillard Frayne	X	
Membre du public	Mme Adeline Marie Caroline Missonnier	X	
Membres parents	M. Anastasio Kouros	X	
	Mme Imene Berbiche	X	
	Mme Lamia Arfawi	X	
	Mme Marylise Champagne	X	
	M. Pierre-Olivier De Serres	X	

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement

Date : Le mercredi 8 décembre 2021
Heure : 18h15
Lieu : Salon virtuel Zoom

1. Accueil et constatation du quorum

Le quorum est atteint.

2. Période de questions du public

Aucune question du public.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Valérie Lemay et adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 28 septembre 2021

Proposé par M. Kouros et adopté à l'unanimité.

5. Nouvelles de la Fondation *Les amis de l'école Lajoie*

Mme Robillard Frayne explique que la Fondation aura besoin de relève l'année prochaine. Elle invite les membres à en discuter et à en faire part aux personnes qui souhaiteraient s'impliquer.

La situation sanitaire des derniers mois ayant empêché la tenue de plusieurs activités importantes (soirée cinéma, activités d'Halloween, etc.), les revenus de la Fondation sont à la baisse. Malgré tout, cette année, la Fondation soutiendra le projet des courts-métrages (5 000 \$) et plusieurs projets proposés par les enseignants (5 700 \$). Le projet « Lajoie du livre » sera également financé par la Fondation (3 000 \$).

Mme Robillard Frayne souligne enfin que l'activité de la maison d'Halloween a permis de réaliser un profit net de 1 300 \$, que la campagne finissant le 9 décembre a permis de réaliser un profit net de 500 \$ et que plusieurs autres projets seront organisés par la Fondation au cours des prochains mois, tels que la campagne des vêtements à la fin du mois de janvier, la campagne de recettes en pots et la soirée cinéma.

Mme Nadine Lavoie, suivie de Mme Manon Desroches, remercient tous les membres de la Fondation pour leur engagement et leur soutien dans la cause des élèves.

6. Suivi du procès-verbal de septembre

6.1 Règles de régie interne

Mme Berbiche mentionne que notre document des règles de régie interne est conforme et respecte le cadre de la LIP. Elle se demande toutefois si les membres souhaitent que le document soit plus détaillé qu'il ne l'est actuellement. En ce qui a trait à la gestion du temps, notamment, souhaiterait-on mieux baliser les choses ?

M. Kouros propose d'adopter le document des règles de régie interne tel quel, sans y apporter de modification. Le document est adopté à l'unanimité. M. De Serres précise aussi qu'il sera possible, le cas échéant, de désigner une personne responsable de la gestion du temps.

Mme Berbiche propose que lors des prochaines séances du conseil d'établissement, les membres prennent le temps de nommer les points forts et les défis de l'école Lajoie. Mme Lavoie suggère que ce point soit ajouté à l'ordre du jour de la prochaine rencontre. De plus, comme il sera alors question du projet éducatif, ce sera le moment idéal pour en discuter.

7. Nouvelles de la direction

7.1 Annonces du gouvernement

La directrice explique que cet automne, le gouvernement a annoncé qu'il offrirait un soutien financier aux parents qui sollicitent des services privés lorsque le réseau scolaire public n'est pas en mesure de répondre à leurs demandes (services de psychologie, d'orthophonie, etc.). Mme Lavoie mentionne toutefois que ces annonces ne se sont pas encore rendues aux DGA et aux milieux scolaires. À l'école Lajoie, deux familles sont concernées par cette situation; elles ont aussi été avisées que, pour le moment, l'école n'était pas en mesure de leur offrir les remboursements réclamés. Il faudra donc attendre des nouvelles du gouvernement quant au déploiement de ce nouveau programme.

7.2 Vaccination

Dans le cadre de la journée de vaccination du 1er décembre dernier, les responsables de la santé publique ont pu vacciner 116 élèves de l'école. Malgré la création d'un horaire de vaccination et une planification rigoureuse de la journée de la part des membres de l'équipe école, les enjeux organisationnels du CIUSS ont entraîné certains délais (problèmes informatiques, manque de personnel, etc.). Heureusement, grâce à la collaboration de chacun, les objectifs de vaccination ont été atteints.

7.3 État des travaux/ chantier de construction

Le chantier de construction se poursuit et devrait en principe se terminer à temps pour la rentrée scolaire de 2023. Cette année, des cloisons ont été construites pour sécuriser les

endroits où il y aura des travaux. Malgré la présence de ces cloisons, les travaux ont entraîné des bruits de chantier importants à l'édifice Ste-Mary Magdalen. Dans ce contexte, la direction a dû procéder à des déménagements de groupes dans des locaux plus calmes ainsi qu'à l'achat de coquilles anti-bruit pour les élèves des classes situées près des zones du chantier. Des modifications apportées aux horaires de travail des ouvriers a aussi permis d'atténuer quelque peu l'intensité du bruit. Bien que la situation se soit quelque peu apaisée depuis la mi-novembre, le personnel a aussi dû composer avec des problèmes de chauffage et de réseau Internet, ces derniers étant maintenant résolus.

Il est enfin important de prendre note qu'à partir du mois de mars 2022, la livraison des structures de métal nécessaires à la construction des nouveaux bâtiments engendrera beaucoup d'activités sur l'avenue Outremont, dont une partie ne sera plus accessible en voiture.

7.4 Écrans

Des parents ont fait part à l'école qu'ils étaient préoccupés par le fait que des films soient parfois projetés aux élèves (TNI). Mme Lavoie affirme en effet que le manque de personnel du service de garde a nécessité le regroupement de quelques groupes d'élèves à la palestine et que cette activité a alors été privilégiée. Mme Lavoie ajoute que depuis le début de l'année scolaire, 19 requêtes en personnel ont été effectuées pour combler des postes vacants à l'école. Enfin, dans ce contexte, la rétention et le recrutement du personnel constituent des enjeux majeurs pour le milieu scolaire. Mme Lavoie suggère enfin de reparler de ce sujet à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

8. Nouvelles du service de garde

Le manque de personnel justifie les nombreuses requêtes en personnel depuis le début de l'année. Aussi, à l'édifice Ste-Mary Magdalen, on a procédé à un remaniement des groupes afin de limiter les déplacements pendant l'heure du dîner. La formule retenue est essentiellement celle de l'an dernier, permettant ainsi de conserver les bulles-classes à l'heure du dîner. Ce remaniement permet aussi de diminuer le nombre d'objets perdus, d'augmenter la sécurité à l'intérieur de l'édifice, d'organiser la routine des élèves et de se préserver du virus de la COVID-19.

9. Bilan financier annuel 2020-2021

Mme Lavoie présente le bilan financier pour l'année 2020-2021 en faisant une description détaillée des 6 fonds. Le budget est bien équilibré, mis à part le fond 3, déficitaire, en raison de l'embauche du personnel nécessaire à l'encadrement de élèves dans la formation des bulles-classes.

Le bilan financier est adoptée à l'unanimité.

10. Lecteurs de dioxyde de carbone

Le gouvernement a fait l'achat de 90 000 lecteurs de dioxyde de carbone. Ceux-ci seront installés dans les classes des deux édifices.

M. Kouros fait part du fait que l'an dernier, un inspecteur avait enregistré des taux élevés de CO2 dans plusieurs locaux et ce, malgré l'ouverture des fenêtres. Il se dit préoccupé par la qualité de l'air dans l'école et appréhende les mois de janvier et février, souvent plus froids. Mme Desroches appuie les propos de M. Kouros et ajoute que l'ouverture des fenêtres est problématique en hiver, diminuant de façon significative la température ambiante dans les classes. M. Kouros appelle à la mobilisation des parents afin de trouver des solutions à cette problématique. L'idée de rédiger une lettre au département de santé et sécurité du CSSMB est évoquée.

Mme Lavoie se montre ouverte à l'initiative, en précisant néanmoins que l'ouverture des fenêtres de la classe, trois fois par jour, devrait permettre de contrôler adéquatement le niveau de dioxyde de carbone. Mme Paré propose enfin que les membres du conseil d'établissement réfléchissent au plan d'action qui pourrait être déployé en 2022 afin de trouver des solutions à la problématique de la qualité de l'air dans les deux édifices.

11. Varia

11.1 Site Internet de l'école et calendrier scolaire

Mme Berbiche se demande si le calendrier scolaire 2021-2022 est accessible sur par le site Internet de l'école. Vérification faite, il figure en effet sur la première page du site.

11.2 Rencontres de parents prévues au mois de janvier

Mme Beauchesne propose de reporter les rencontres de parents prévues au mois de janvier 2022. Selon Mme Beauchesne, ces rencontres seraient plus pertinentes au mois de mars, moment où la motivation des élèves est parfois plus fragile. Mme Lavoie appuie les propos de Mme Beauchesne affirmant que la 2^e communication, prévue le 22 avril 2022, permettrait de valider les rencontres ayant eu lieu avec les parents dans les semaines précédentes.

Sachant que la proposition de Mme Beauchesne pourra être présentée au CPEE au mois de janvier prochain, Mme Lavoie et M. Lefebvre proposent que le conseil d'établissement se prononce également sur la question.

Il est donc proposé par Mme Beauchesne que les rencontres de parents prévues au mois de janvier soient reportées au mois de mars 2022.

La proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du conseil.

12. Levée de l'assemblée

Heure de début : 18 h 15

Heure de fin : 20 h 11

Catherine Paré, présidente

Nadine Lavoie, directrice